

19 juin 2026

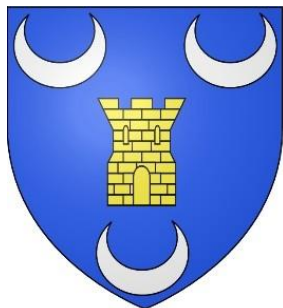
Fête ^{DE} la musique

Buvette & Restauration
sur place dès 19h00

19h : Ecole de musique Maine Saosnois
20h : Batucada Ecole publique "Le Petit Nicolas"
21h : Mister Swing

Place des tilleuls, Marolles les Braults

organisé par l'Alliance commerciale et artisanale et la Mairie de Marolles les Braults

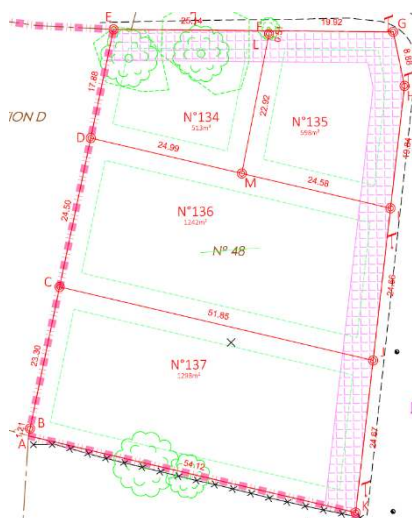


DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À MAROLLES-LES-BRAULTS

4 Parcelles viabilisées prêtes à construire — Chemin de la Touche

PRIME DE 5 000 €* POUR LES PRIMO-ACCÉDANTS !
+ 1 000 €/enfant de moins de 15 ans

*Sous conditions, nous consulter en Mairie



RÉFÉRENCE PARCELLE	SURFACE (M²)	COÛT (TTC)
Lot ZC n° 137	1298 m²	45 430 €
Lot ZC n° 136	1242 m²	43 470 €
Lot ZC n° 135	598 m²	20 930 €
Lot ZC n° 134	513 m²	17 955 €

TOUT À PORTÉE DE MAIN

- ✓ **ÉDUCATION** : Écoles et collège accessibles rapidement.
- ✓ **SANTÉ** : Pharmacie, Centre Municipal de Santé (Médecins, Kiné, Dentiste, Ostéopathe, etc.).
- ✓ **CADRE VERT** : Le calme de la campagne avec tous les services.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS - CONTACTEZ LA MAIRIE

☎ 02.43.97.40.47

contact@marolles-les-braults.fr

15 bis, rue du Général de Gaulle, 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS

Carte nationale d'identité et passeport



Les services administratifs de la mairie peuvent traiter vos demandes de **création ou de renouvellement de vos cartes nationales d'identité ou de passeports**.

Ce service, situé **au 2^{ème} étage de la mairie** (accessible par ascenseur) et vous accueille uniquement sur rendez-vous aux horaires suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi		15h00 – 18h00
Mardi		
Mercredi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Jeudi		
Vendredi	9h00 – 12h00	
Samedis (13/06 et 27/06)	9h00 – 12h00	

Les étapes à suivre lors de votre démarche :

❶ Faire une pré-demande par internet sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ants.gouv.fr)

Cette pré-demande en ligne est obligatoire et remplace le dossier papier.

Pour une **demande double de passeport et carte d'identité**, indiquez-le dès le début de la procédure « **double demande** ».

Le récapitulatif de votre pré-demande devra être **imprimé et présenté lors du rendez-vous en mairie**.

Si vous avez des difficultés pour constituer ce dossier, vous pouvez prendre rendez-vous :

- à l'**Espace France Services** (02 43 31 00 12), situé juste en face de la mairie (bâtiment de La Poste) ;
- ou à l'**Espace Public Numérique** (02 43 33 50 23), situé 7 place Henri Coutard à Marolles-les-Braults.

❷ Prendre rendez-vous en mairie

Vous devez téléphoner au 02.43.97.40.47 pour prendre rendez-vous. Vous pouvez également prendre rendez-vous sur le site internet de la mairie ou directement via le lien internet suivant : <https://user.clicrdv.com/mairie-de-marolles-les-braults>

❸ Fournir les pièces justificatives lors du rendez-vous

Plusieurs **documents originaux** sont exigés. Vous devez consulter la liste des pièces à fournir sur le site internet service-public.fr. Cette liste est également indiquée lors de la validation de votre pré-demande.

❹ Les délais de remise des titres dépendent ensuite de la période de votre demande. **Le retrait de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport se fera ensuite sans rendez-vous aux heures d'ouverture du service**. Vous recevrez pour cela un message d'alerte sur votre téléphone portable.

→ Certification d'identité numérique



Une certification d'identité numérique permet de vérifier l'identité d'une personne sur internet de manière sécurisée. Elle est utilisée pour des démarches administratives, des transactions ou des signatures électroniques, via des moyens comme les identifiants renforcés ou la biométrie.

Votre carte d'identité en version dématérialisée sur votre smartphone !

La mairie de Marolles-les-Braults est habilitée à effectuer cette démarche.

Pour l'obtenir, vous devez télécharger l'application « France identité » sur votre téléphone portable, créer un compte et choisir un code personnel.

Pour faire certifier votre identité numérique :

- 1) Initialiser votre demande de « certification » dans l'application. Vous obtiendrez un QR Code.
- 2) Faire vérifier votre identité en vous présentant devant un agent de la mairie avec votre carte d'identité électronique et votre QR Code.
- 3) L'agent vérifiera la concordance entre votre carte d'identité et vos empreintes digitales. Pour finaliser la démarche, l'agent scannera le QR Code afin d'associer votre smartphone à votre identité attestée.
- 4) Vous serez informé entre 24h et 48h après votre passage en mairie du succès ou de l'échec de votre démarche. L'information vous sera transmise dans votre application France Identité et par mail à l'adresse associée à votre compte.

→ Réservation des salles communales en ligne

Un logiciel de gestion informatique de l'ensemble des salles municipales a été acquis par la commune auprès de l'entreprise **3D OUEST**.



Ce nouveau logiciel permet de gérer l'utilisation et l'occupation des salles (salles Jean de la Fontaine, cuisines, gymnase, salle omnisports, dojo, maison des associations, salle de Dissé-sous-Ballon, bureau des permanences au 2^{ème} étage de la mairie) de manière informatisée.

Il permet également aux particuliers, associations ou autres de consulter, sur le site internet de la mairie (rubrique *vie quotidienne – location des salles*), le calendrier d'occupation des salles, de se renseigner sur leurs disponibilités, leurs équipements et d'effectuer des demandes de pré-réservation en ligne.

Vous pouvez donc dorénavant pré-réserver une salle communale en ligne via le lien internet suivant : <https://salle.3douest.com/internaute.php?module=marolleslesbraults>
Pour tout autre renseignement concernant la location des salles ou de matériel, vous pouvez contacter les services de la mairie au 02 43 97 40 47.



Les activités sont ouvertes aux personnes de + de 50 ans.

Renseignements auprès de la présidente :

Pierrette FORESTIER au 06.30.37.71.69.

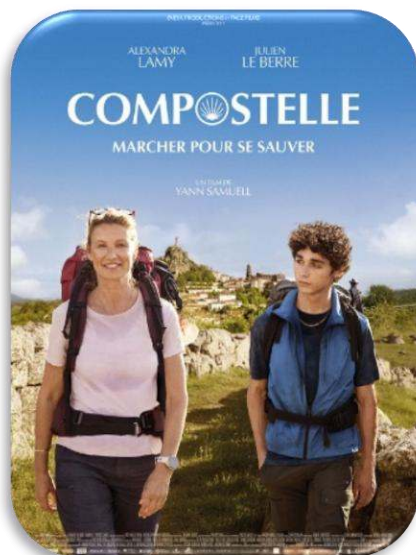
Adresse mail du club RSPM.72025.seniors@gmail.com

- **Cyclotourisme** (place de la Gare)
Chaque jeudi rdv à 13h30 pour les grands braquets.
- **Danses** (salle A Jean-de-la-Fontaine)
Chaque jeudi rdv à 9h00 Danse du Monde.
Chaque jeudi rdv à 9h45 Danse en ligne.
Chaque jeudi rdv à 10h30 Danse Country.
- **Danses débutants** (salle Athéna)
Chaque mardi rdv à 14h00 Danse en ligne et à 15h00 Danse Country.
- **Gym douce et la tête et les jambes** (dojo)
Chaque lundi rdv à 9h15 (1^{er} séance) ou à 10h30 (2^e séance) choix lors de l'adhésion.
- **Marche nordique**
Le lundi tous les 15 jours rdv à 13h30 parking Jean-de-la-Fontaine. (Covoiturage).
- **Marche douce**
Le mardi tous les 15 jours à 10h00 parking Jean-de-la-Fontaine.
- **Marche et randonnée :**
Le mercredi tous les 15 jours et le vendredi tous les 15 jours.
Rdv à 13h30 parking Jean-de-la-Fontaine. (Covoiturage).
- **Tennis rebond** (gymnase)
Chaque lundi et samedi rdv à 8h45.
- **Tir à l'arc** (salle Athéna)
Tous les 15 jours le vendredi rdv à 14h00.
- **Disc golf**
Parcours à Marolles-les-Braults – 1 fois par mois.

Renseignez-vous auprès des animateurs fédéraux référents (contacts : voir sur le site internet de Marolles-les-Braults rubrique associations sportives et cliquer sur RSPM).



Jeudi 4 juin à 20h00
salle A Jean-de-la-Fontaine
Cinéma « Compostelle »
entrée : 5€



MAROLLES-LES-BRAULTS

*Récital
dans l'Église St Rémy*

**Dimanche 14 juin
à 16 h.**

Maria Kaczmarek
Orgue et Clavecin

Jukyun Lee
Violon Baroque

Centre culturel
Au chapeau



Jeudi 25 juin à 19h30

salle B Jean-de-la-Fontaine

Conseil municipal

Le QR code, situé ci-dessus, permet d'accéder au procès-verbal de la séance du mois de mai 2026.





Communauté de communes Maine Saosnois
7 place Henri Coutard 72 260 Marolles-les-Braults

Tél : 02 43 34 16 48

e-mail : accueil@mainesaosnois.fr

Les bureaux du pôle marollais de la Communauté de Communes sont ouverts au public du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Ordures ménagères :

La collecte des ordures ménagères a lieu le vendredi à partir de 6h00, dans des sacs translucides portant le logo de la Communauté de Communes.

En dehors des permanences annuelles de distribution, les sacs peuvent être récupérés uniquement les mercredis et vendredis de 14h00-17h00.

Déchèterie : 02 43 52 01 35

Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
9h00 - 11h45	9h00 - 11h45 et 14h00 - 17h45	14h00-17h45	9h00 - 11h45 et 14h00 - 17h45



Antenne de Marolles

Dans ce lieu, je peux être accompagné pour l'utilisation du téléphone et l'ordinateur. Je peux également être formé du 1^{er} clic jusqu'à l'autonomie, notamment pour les démarches administratives de premier niveau. Des ordinateurs, scanners et imprimantes sont à mis à disposition en libre accès.



Horaires :

Pause déjeuner
de 12h30 à 14h00

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
fermé	9h30 à 17h30	10h00 à 12h00	9h30 à 18h30	sur RDV

Inscriptions aux ateliers individuels : en avril et en mai, des ateliers pour limiter très fortement les appels téléphoniques de démarchage.

Tarifs : - Gratuit pour l'administratif, le conseil, l'accès internet et les outils de numérisation.
- Atelier individuel 2 €, atelier collectif 1€, accompagnement spécifique 6 €/h

Impressions : - noir et blanc 10cts le recto, CV 5 cts, 50 cts pour la couleur recto,



Espace numérique, 7 place Henri-Coutard, 1^{er} étage (entrée impasse des Ecoles) - MAROLLES-LES-BRAULTS 02 43 33 50 23, cyber.marolles@mainesaosnois.fr

La bibliothèque vous accueille
au 1 bis rue de Mamers. Tél : 02 43 33 68 09

e-mail : biblio.marolles@mainesaosnois.fr

site internet :

mediatheque-lelien@mainesaosnois.fr

Mercredi de 14h00 à 18h30,

Jeudi de 9h00 à 12h30 et

Vendredi de 15h30 à 18h00.

Inscription gratuite

À noter

le café littéraire jeudi 11 juin à 10h00.

Ouvert à tous.



dans les locaux de la Poste : 02 43 31 00 12.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Les espaces **France Services** sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise...
France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services, c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, Pôle Emploi, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions.

Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

N'oubliez pas de venir avec l'ensemble de vos codes d'accès d'adresse mail et partenaires.

France Services : Le service public au cœur des territoires.



C.A.S.C.A.D.E.
(Centre d'Animation Social Communautaire pour Adultes et Enfants)
1 place Henri Coutard 72 260 Marolles-les-Braults
Tél : 02 43 97 37 88
e-mail : accueil@cascade72.fr
facebook : [Cascade Marolles-les-Braults](https://www.facebook.com/CascadeMarolles-les-Braults)

Les bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30.

C.A.S.C.A.D.E. sera fermé vendredi 5 juin 2026.

Petite enfance

Multi-accueil : « l'île aux enfants »

Nous accueillons les enfants de 2 mois ½ à 4 ans de manière régulière (crèche), occasionnelle (halte-garderie) et en urgence. Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Des places occasionnelles sont disponibles.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02 43 97 07 29.

RPE (Relais Petite Enfance) :

Permanences sur rendez-vous à C.A.S.C.A.D.E, les mardis de 13h30 à 17h30 pour les familles et les assistantes maternelles : Monsieur Ryan BARILLER, animateur sur le secteur Marolles-les-Braults. Vous pouvez prendre rendez-vous en le contactant au 06 08 36 61 06, rpe.mlb.bonnetable@mainesaosnois.fr

LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent) :

Un espace de jeux, de rencontres et d'échanges pour les enfants de 0 à 6 ans et leur famille (parent, grand-parent, référent familial). En accès libre, sans inscription et Gratuit.

Prochaines dates : Lundi 1^{er} juin, lundi 15 juin et samedi 27 juin entre 9h30 et 11h30, à l'étage de C.A.S.C.A.D.E.

Enfance et jeunesse

Mercredi Loisirs

Les inscriptions pour les mercredis se font à C.A.S.C.A.D.E. ou par mail. Le paiement doit se faire au moment de l'inscription. Attention, dernier délai, mardi 12h00 pour les inscriptions des mercredis loisirs. Aucune inscription ne sera acceptée après.

Le P'tit Skouad (passerelle 9-12 ans) :

Les inscriptions pour le P'tit Skouad se font à C.A.S.C.A.D.E. ou par mail. N'oubliez pas d'inscrire vos enfants au plus tard le mardi à 12h00. Le programme d'activité, retrouvable sur le Facebook et à l'accueil de C.A.S.C.A.D.E. est conçu fait par le groupe d'enfant.

Le Skouad' (espace jeunes 12-17 ans) :

Le SKOUAD' accueille les jeunes de 12h30 à 18h00 tous les mercredis après-midi, pour discuter, échanger autour d'un projet ou profiter des animations proposées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le responsable jeunesse, Florian BEGUE.

Été 2026

L'accueil de loisirs sera ouvert du 6 juillet au 7 août puis du 24 août au 31 août.

Venez découvrir un festival de jeux de musique sous l'ambiance festive de l'été.

La plaquette est en cours de parution et les inscriptions seront possibles lors des jours de permanence : les 10, 12 et 15 juin (après-midi uniquement), ainsi que les 16, 17, 18, 19, 24 et 26 juin aux horaires de C.A.S.C.A.D.E.

Animations collectives familles

Le secteur familles est un espace d'animations, de rencontre, de partage, et d'initiatives destiné à tous : Enfants, Parents, Grands-Parents et Adultes. Le secteur Familles organise et anime des événements, des temps d'échanges et des activités pour tous.

Votre avis compte : Si vous avez des envies, des projets, des actions que vous souhaiteriez voir se mettre en place, n'hésitez pas à me contacter !

Des ateliers pour tous

- **Atelier Yoga** : tous les mardis (hors vacances scolaires) de 18h00 à 19h00
- **Atelier Méditation sonore** : samedi 6 juin de 10h00 à 11h00
- **Atelier Scrapbooking** : mercredi 24 juin de 14h30 à 16h30
- **Atelier Échanges de savoirs** : vendredi 26 juin de 14h30 à 16h30

Mais aussi des animations pour les parents et les enfants :

- **Atelier couture** : mercredi 10 juin de 14h30 à 16h30

Une matinée pour les parents :

- **Initiation aux gestes qui sauvent** : samedi 6 juin de 9h30 à 11h30

Événements à ne pas manquer :

Mercredi 17 juin de 14h30 à 16h30 : Visite du musée de l'abeille, et des ruches avec Pascal Foucher ... au rucher du Moulin, à la Hutte accompagné par la référente familles.

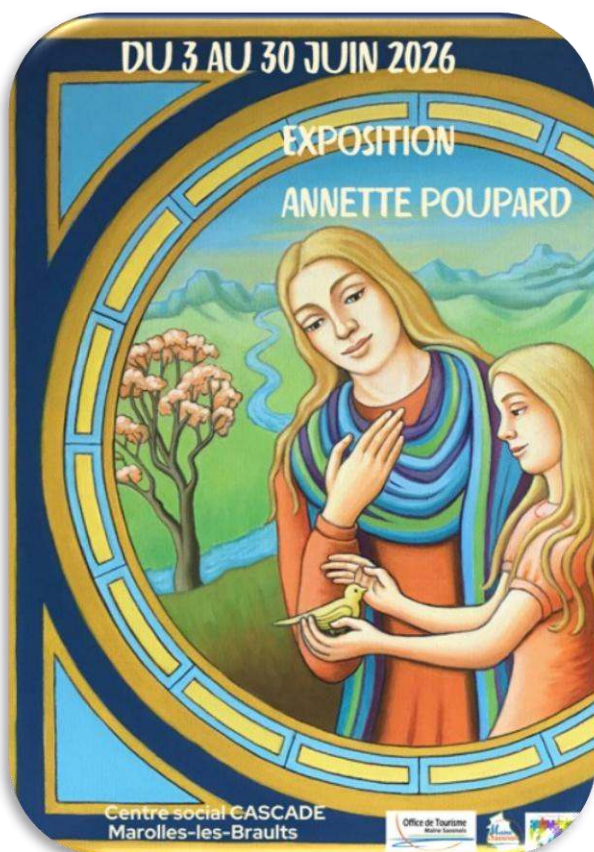
Une sortie en famille à Villers-Sur Mer : mercredi 8 juillet, de 7h30 à 22h00 : archéologie, balade, baignade et visite guidée au programme de la journée. Ouvert à tous.

Et toujours : Attention changement de rythme !

Le Café papotage, chaque 1^{er} jeudi du mois du mois entre 9h30 et 12h30. Un café, du thé et du papotage à l'accueil de C.A.S.C.A.D.E. **Prochaine date : jeudi 4 juin.**

Toutes ces animations ont lieu à C.A.S.C.A.D.E..

Renseignement et inscription auprès de C.A.S.C.A.D.E., Ophélie LIGERET, Référente Familles.





Générations Mouvement

Les aînés ruraux de Marolles-les-Braults et du Pays Marollais proposent diverses activités à tous ses adhérents.

- Pétanque : entraînement les mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00 au boulodrome.
- Billard : 2^e et 4^e mercredis du mois de 14h30 à 17h30 à la maison des associations.
- Bowling : 1^{er} lundi et 3^e jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h00.
Rendez-vous directement au bowling du Mans.
- Cartes : un mardi sur deux de 14h00 à 17h30 à la salle B1 Jean-de-la-Fontaine.
- Jeux de société : un mardi sur deux de 14h00 à 17h30 à la salle B1 Jean-de-la-Fontaine.
- Bal : 3^e lundi de chaque mois de 14h00 à 19h00 à la salle A Jean-de-la-Fontaine.
- Club aux idées : le mardi de 14h00 à 17h30 à la salle B2 Jean-de-la-Fontaine.
- Atelier peinture : tous les mardis de 14h30 à 16h30 au 1^{er} étage de la maison du parc (hors vacances scolaires).
- Randonnée : 4^e jeudi du mois (de mars à octobre).
Rendez-vous sur le parking salle Jean-de-la-Fontaine.
- Tennis de table : le lundi de 16h00 à 18h00 à la salle Athéna.



Mairie de Marolles-les-Braults : 02 43 97 40 47

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 - 12h30 et de 13h30 - 18h00.

e-mail : accueil@marolles-les-braults.fr - site : marolles-les-braults.fr

page facebook : <https://www.facebook.com/mairiemarolles72260>

Conciliateur de justice

Monsieur Jérôme PAMISEUX, conciliateur de justice tient une permanence à la Mairie de Marolles-les-Braults dans un bureau au 2^{ème} étage, le **1^{er} mardi de chaque mois de 9h00 à 11h15**. Sur rendez-vous en téléphonant au 06 21 96 38 08 ou jerome.pamiseux@conciliateurdejustice.fr

La Poste de Marolles-les-Braults : 3631

du mardi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30 et samedi : 9h00 - 12h00

Levée de la boîte principale : 15h30 (12h00 le samedi)

Paroisse de Marolles-les-Braults : 02 43 97 62 14

Pour tous renseignements vous devez téléphoner au presbytère de Mamers au 02 43 97 62 14 entre 9h30 et 12h00 ou consulter le tableau d'affichage place Henri Coutard à Marolles-les-Braults.

Permanences C.A.S.C.A.D.E

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mission locale	sur RDV (téléphoner au 02 43 97 87 65)				
Assistante Sociale Mme Fabienne DEHOUCK	sur RDV (téléphoner au Service Social au 02 43 31 16 61)				
Puéricultrice du Conseil Départemental (pesée du nourrisson)		sur RDV au 02 43 31 16 61			
Maison Sport Santé Mme Sandrine GOMMARD					de 9h00 à 12h30

Appels d'urgence

Pompiers ☎ 18 (ou 112 à partir d'un portable)

Gendarmerie ☎ 02 43 97 41 16

Centre Antipoison d'Angers ☎ 02 41 48 21 21

Médecins

Docteur Alain ILANGO	Centre Municipal de Santé	☎ 02 43 97 48 94
Docteur Agathe MOLIÈRE	Centre Municipal de Santé	☎ 02 43 97 48 94
Docteur Emilie PERRIN	Centre Municipal de Santé	☎ 02 43 97 48 94
Docteur Manuelle DHELLEMMES	11 place des Tilleuls	☎ 02 43 97 02 95
Docteur Pédro SCHWARTZ	Maison Médicale	☎ 02 43 33 66 07

Le 116 117 est le numéro pour joindre un médecin généraliste de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux. En cas d'urgence vitale, il faut continuer de composer le 15.

Chirurgien-dentiste (maison médicale)

Docteur Mirela-Cristina ANDREI ☎ 02 53 24 00 07

Masseur-Kinésithérapeute (maison médicale)

Madame Laurence GUYARD (sur rendez-vous)	☎ 02 43 33 60 05
Monsieur Sébastien MANEN (sur rendez-vous)	☎ 02 43 33 60 05
Madame Ingrid VERBRUGGE (sur rendez-vous)	☎ 02 43 33 60 05

Infirmiers

NoemieCHANTELOUP, MagaliCHAPELIÈRE, MélaniePAULIN et LouRICHARD 06 82 83 85 82 à la Maison Médicale sur rendez-vous du lundi au samedi à partir de 7h00 et à domicile (Marolles et Communes alentours)	GaëlleGUILLAUME, AnaëlleMÉTAIS et AmandineTRIFFAULT 06 14 80 72 64 au Cabinet Médical 3 rue du Général de Gaulle sur rendez-vous et à domicile (Marolles et Communes alentours)	MargauxRIPAUX, IsabelleROYER, ChloéRUEL et CécileTREGOUET 06 87 77 17 67 à la Maison Médicale sur rendez-vous du lundi au vendredi de 7h à 11h30 et le samedi de 8h à 11h30 et à domicile (Marolles et Communes alentours)
--	--	--

Ostéopathe (maison médicale)

Mme Audrey FAUVEL (sur rendez-vous le vendredi matin) ☎ 02 43 33 84 21

Pharmacie de Marolles-les-Braults : 02 43 97 40 42

Lundi : de 14h00 - 19h15

Mardi au vendredi : de 9h00 - 12h15 et de 14h15 - 19h15

Samedi : de 9h00 - 12h30

de garde ☎ 0 825 12 03 04

Pédicure - Podologue

Madame Amélie RIDÉ (sur rendez-vous) 9 rue de Courgains ☎ 02 43 34 28 83

Réflexologue - Hypnologue (maison médicale)

M. Florent POUPARD (sur rendez-vous le lundi après-midi) ☎ 06 98 67 16 65

Sophrothérapeute – Hypnothérapeute (maison médicale)

Mme Aurore BUSIN (sur rendez-vous le jeudi après-midi et le samedi matin) ☎ 07 83 47 97 40

Taxi - Ambulance : 02 43 34 15 15

Thérapeute Manuelle articulaire et émotionnelle (maison médicale)

Mme Nathalie TRIFAULT (sur rendez-vous le mardi toute la journée) ☎ 06 30 68 16 45
Site internet : www.nathalietrifault.therapeute.fr

Les personnes qui souhaitent faire paraître leurs informations dans le Marolles Info de juillet et août 2026 devront les déposer le 15 juin au plus tard à l'accueil de la Mairie ou les envoyer par mail : accueil@marolles-les-braults.fr. Merci.



**AVIS
OFFICIEL**

Mairie de
MAROLLES-LES-BRAULTS



SERVICE PROPRETÉ
DE MAROLLES-LES-BRAULTS
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

ÇA SUFFIT !

DÉPÔTS SAUVAGES : **BRAVO L'ARTISTE !**

SACS NOIRS
NON CONFORMES,
DÉCHETS NON TRIÉS,
CARTONS, ENCOMBRANTS...

**TU LAISSES,
ON RAMASSE.**

AVEC TON ARGENT.
CELUI DE TES IMPÔTS.

ICI,
CE N'EST PAS
UN DÉPÔT SAUVAGE.

**C'EST UN MANQUE
DE CIVISME.**

TU AS TRANSFORMÉ
UN POINT DE COLLECTE
EN DÉCHÈTERIE À CIEL OUVERT.
ON EST IMPRESSIONNÉS.
**PAS FIER, JUSTE
IMPRESSIIONNÉS.**

**CE N'EST PAS LA NATURE QUI PAYE,
C'EST NOUS TOUS.**

**UN DOUTE ? UNE QUESTION ?
LE BON GESTE, C'EST LE BON SENS.**



SACS CONFORMES
DANS LE BAC



TRIEZ
VOS DÉCHETS



RESPECTEZ
LES JOURS DE COLLECTE

ATTENTION

DÉPÔT SAUVAGE
= AMENDE JUSQU'À
1500 €

(ARTICLE R.632-1 DU CODE PÉNAL)

